

Camping  
des  
Hautes  
Sentés  
\*\*\*



Camping des Hautes Sentés  
986 Chemin des Hautes Sentés  
14880 Hermanville sur Mer  
[leshautessentes14@gmail.com](mailto:leshautessentes14@gmail.com)  
02.31.96.39.12

## **TARIF LOCATION MOBIL-HOME 2019, 2 chambres, 4 personnes avec Terrasse**

Mobil-Home de 28m<sup>2</sup>, 1 chambre avec lit double de 140 x 190  
cm, 1 chambre avec 2 lits simples de 80 x 190 cm.

Séjour / cuisine équipée ( Réfrigérateur, Cafetière, Plaque Gaz,  
Micro-onde & Télévision).

Salle de bain ( lavabo, douche, sèche cheveux), WC séparé &  
Terrasse

### **TARIF SEMAINE :**

1er au 27 avril : 295€ \*  
27 avril au 22 juin : 350€ \*  
22 juin au 6 juillet : 490€ \*  
6 juillet au 27 juillet : 600€ \*  
27 juillet au 17 août : 630€ \*  
17 août au 31 août : 490€ \*  
31 août au 30 octobre : 300€ \*

### **TARIF NUITÉE :**

Tarif unique sur l'ensemble de la saison : 90 € \*

\* Toutes les charges sont comprises dans les tarifs ci-dessus, les taxes de séjour  
sont réclamées en supplément à raison de 0,30€ par nuit et par personnes de  
plus de 18 ans

> Accès WIFI disponible Gratuitement au bar, à la frieterie et à la réception (un ticket vous sera remis dès votre arrivée et vous donnera jusqu'à 6h de connexion par jour.)

> Le séjour pour nos amis à 4 pattes est gratuit . Ils doivent être tenus en laisse et vaccinés . Les chiens de catégorie 1&2 sont strictement interdit.

**Pensez à vous munir de son carnet de vaccination lors de votre arrivée .**

Merci de les accompagner à l'extérieur du camping pour leurs besoins .

> 1 seul véhicule est autorisé sur l'emplacement, merci de penser à vous munir de votre **carte grise ainsi que de votre assurance lors de votre arrivée .**

> **Merci de respecter les horaires de départ et d'arrivée à savoir :**

**10H00 pour le départ & 16h00 pour les arrivées**

*(en basse saison possibilité d'arrangement pour ses horaires, dans le cas échéant merci de nous informer l'heure à laquelle vous souhaitez arriver approximativement, de même pour une arrivée tardive.)*

> Les arrivées et les départs se font du samedi au samedi en haute saison ( juillet & août).

Les réservations se font à partir de 2 nuits minimum de avril à octobre sauf haute saison.

> **Une caution « Ménage » de 90€ ainsi qu'une caution Mobil Home de 250€** vous seront demandées lors de votre arrivée . Ils vous seront restitués lors de votre départ si aucun dégât n'est à déplorer.

> Accès piscine du 01 Mai au 20 Septembre .

> La réservation ne sera enregistrée qu'à réception du contrat de réservation daté, signé et accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du le montant total du séjour.

**Le solde de votre séjour devra être acquitté à votre arrivée .**

> En cas d'annulation, seuls les motifs sont valables :

: - Décès de l'assuré, de maladie affectant l'assuré non connue à la date de réservation du séjour, ou du décès, maladie ou accident pouvant atteindre, dans les mêmes conditions, le conjoint, ses enfants et frères et soeurs ainsi que toute personne vivant habituellement sous son toit.

: - De convocation administrative, judiciaire, militaire ou en tant que juré d'assises.

: - D'empêchement justifié par un licenciement, une mutation de l'assuré ou de son conjoint ou par la faillite de l'entreprise que l'assuré gère.

# Contrat de réservation Mobil-Home 2 Chambres , 4 Personnes avec Terrasse *(partie à retourner)*

Séjour Nuitée(s)

Séjour Semaine(s)

> Nom :

> Prénom :

> Date & Lieu de Naissance :

> Adresse :

> CP & Ville :

> Numéro de téléphone :

> E-mail @ :

> Nom & Prénom, Date de Naissance des autres participants :

>

>

>

> Animal (*entourer la réponse qui convient*) :      Oui                  Non  
(*si oui, merci d'indiquer la race*)

> Date d'arrivée :

> Date de départ :

Soit \_\_\_\_ Nuits

Ci-joint, un chèque à l'ordre : **Camping des Hautes Sentes** , d'un montant de 30 % sur le total du séjour (*hors taxe de séjour*).

Montant total du séjour (*hors taxe de séjour*) :                          €

Montant de l'acompte, soit :                          €

Date :

Signature :